



Charte du massage « sensitif »

À L'Espace Bien-être
de l'Institut Roi Albert II

Les massages proposés font partie de la prise en charge globale du patient en oncologie.

Il n'est pas d'ordre médical et thérapeutique.

Apaisant et énergisant, ce massage de relaxation se fait par des mouvements fluides et enveloppants. Il permet de relâcher les tensions physiques et nerveuses et procure un sentiment d'unité et de bien-être.

Les massages sont dispensés ;

- par des professionnels ayant une expérience dans le domaine
- avec un échange verbal en début et fin de massage
- dans une relation de confiance mutuelle
- dans le respect de la confidentialité, de la pudeur
- dans un environnement sécuritaire où l'hygiène hospitalière est de rigueur et où parfois le port des gants est nécessaire
- dans un environnement de confort et de sérénité (fond musical et huiles essentielles en vaporisation)
- avec une huile de qualité pharmaceutique
- avec l'accord du médecin référent si situation particulière
- dans le respect du cadre et de l'horaire